

Guillaume FRICKER
Avocat
24 Avenue de Moka – 35400 SAINT MALO
Tél : 07.56.92.64.26 - Mail : contact@elliott.bzh

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE DU DIXIEME

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques, en un seul lot, des biens et droits immobiliers suivants :

Commune de Dinard (35800), 12, avenue George V

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété.

Le lot de copropriété suivant :

Lot numéro cinq (5)

Au rez-de-chaussée : la partie centrale et la partie gauche, comprenant : Salle de restaurant, bar-salle de restaurant, cuisine, cellier, deux caves, sanitaires et WC ;

Au premier étage : La partie centrale comprenant : Séjour communiquant avec la cuisine, WC et salle d'eau ;

Au deuxième étage : Deux parties non communicantes, par lesquelles on accède par deux escaliers distincts. La première partie comprend une chambre, la seconde partie comprend deux chambres et un palier.

Le tout cadastré Section H n°131, H n°552 et H n°556. Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toute leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

Le bien est libre à la vente.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT MALO
Cité Judiciaire, 49 Avenue Aristide Briand
35400 SAINT MALO

Le mercredi 24 juin 2026 à 14 HEURES

MISE A PRIX :

CENT SOIXANTE CINQ MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (165550,00 €)
(Consignation par chèque de banque ou caution bancaire irrévocable de 10% de la mise à prix)

Frais, droits et charges en sus.

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au barreau de SAINT-MALO - DINAN et elles ne pourront être inférieures à 500,00 €.

Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO ainsi qu'au Cabinet de la SELARL KERJEAN LE GOFF NADREAU NEYROUD, rédacteur du cahier des conditions de vente.

Date et heure de la visite : LE MERCREDI 10 JUIN 2026 DE 14 HEURES A 15 HEURES.

Pour tous renseignements concernant cette vente, s'adresser

- Au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO.
- Au cabinet de l'avocat poursuivant la vente, rédacteur du cahier des conditions de vente.

Pour avis : **Guillaume Fricker, Avocat.**